

N° de l'acte : 006D_2024

Nomenclature : 7.1

Date de convocation :

Publication numérique le : 01/03/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 février 2024**

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept février à 20h30 le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la , sous la présidence de M. Laurent Chérubin.

Nombre des membres afférents au conseil municipal en exercice : 27 membres

Présents :

Fathi Aidli, Jean-Louis Astor, Fabrice Baudeau, Pierre Bouissou, Guy Cassé, Éric Cherdo, Laurent Chérubin, Renaud Dardel, Claire Fabre, Henri De Ferluc, Sandrine Lassus, Cécile Laur, Serge Milhet, Gérald Monio, Marc Prido, Karine Rovira, Claire Séverac

Absents et excusés :

Anne Faures, Laure Frendo Rosso, Lauriane Garcia, Cécile Gomiéro-Alibert, Laurent Gonzalez, Kelly Lacroix, Martine Lavergne, Anne Vincent

Absents ayant donné procuration :

Élodie Cambou à Renaud Dardel
Christelle Paillé à Karine Rovira

Nombre de votants : 19

Pouvoirs : 2

Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 19 Sans participation : 0

OBJET : Débat d'orientation budgétaire 2024

Mme Sandrine Lassus a été élue secrétaire.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Vu l'article L.2312-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT)

Vu l'article L.5217-10-4 du code général des collectivités territoriales (CGCT)

Vu l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015, dite loi Notre

Vu le rapport sur les grandes orientations budgétaires transmis à l'appui du projet de délibération à l'ensemble des membres du conseil municipal

Vu la présentation en commission finances qui s'est tenue le 9 février 2024

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que la tenue d'un débat d'orientation budgétaire est une obligation pour les communes de plus de 3 500 habitants et doit se tenir dans les dix semaines précédant le vote du budget

primitif.

Le débat d'orientation budgétaire n'a pas de caractère décisionnel mais doit néanmoins faire l'objet d'une délibération spécifique.

Les échanges et débats permettent aux élus de s'exprimer notamment sur la stratégie financière de la commune en s'appuyant sur un rapport présentant :

- les orientations budgétaires de la commune
- les engagements pluriannuels engagés
- la structure et la gestion de la dette

Le conseil municipal, ouï l'exposé de son président :

- déclare que le débat sur les orientations budgétaires s'est tenu conformément aux dispositions réglementaires

- d'autoriser Monsieur le maire ou son représentant à faire toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.


Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

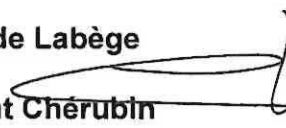
Le secrétaire de séance

Sandrine Lassus



Maire de Labège

Laurent Chérubin



La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : VILLE LABEGE (31)
Utilisateur : WEB DELIB APPLICATION

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : 006D_2024
Objet : Débat d'orientation budgétaire 2024
Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2024-02-27 00:00:00+01
Nature de l'acte : Délibérations
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique : 031-213102544-20240227-006D_2024-DE
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

| Fichier | Type | Taille |
|--|-----------------|---------|
| Enveloppe métier Nom métier : 031-213102544-20240227-006D_2024-DE-1-1_0.xml | text/xml | 855 o |
| Document principal (Délibération) Nom original : D_5978.pdf Nom métier : 99_DE-031-213102544-20240227-006D_2024-DE-1-1_1.pdf | application/pdf | 49.9 Ko |

Cycle de vie de la transaction :

| Etat | Date | Message |
|----------------------------|---------------------------|------------------------------------|
| Posté | 1 mars 2024 à 09h42min10s | Dépôt initial |
| En attente de transmission | 1 mars 2024 à 09h42min59s | Accepté par le TdT : validation OK |
| Transmis | 1 mars 2024 à 09h43min10s | Transmis au MI |
| Acquiescement reçu | 1 mars 2024 à 09h43min15s | Reçu par le MI le 2024-03-01 |